

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Sarthe
Place Aristide Briand
72000 – LE MANS

Voivres, le 29 Octobre 2020

Monsieur le Préfet,

La France entre à nouveau dans une phase de confinement suite aux annonces du Président de la République.

Depuis 2 jours, notre Président National, Monsieur Willy SCHRAEN n'a cessé de demander des mesures dérogatoires pour la chasse aux pouvoirs publics.

Il a ainsi été demandé le maintien des activités de chasse au titre notamment de leur mission de service public sur le contrôle des populations animales pour la prévention des dégâts aux cultures et pour assurer la surveillance sanitaire. Les louvetiers ne pourront faire face seuls. Après des arbitrages effectués par Monsieur le Premier Ministre, des circulaires ont été envoyées aux Préfets qui peuvent avoir la latitude d'adapter les mesures.

Il convient donc de nous rapprocher de vous et du Directeur de la DDT pour engager les discussions.

Face au nombre important d'appels de nos chasseurs et des agriculteurs, merci de nous fixer un rendez-vous prochainement.

distingués. *et ses partenaires* Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments



Le Président,
H.J. de CAUMONT la FORCE

